

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

ADMINISTRATION

04

RURAL

03

ENERGIE

01

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

04

ECONOMIE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armacm, Web:www.armacm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm

N° 1629

29 Aout 2018

29 August 2018

18H11/6:11 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	002/AONO/GR-LT/SG/CRPM-LT/2018 DU 22 AOUT 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/GR-LT/SG/CRPM-LT/2018 DU 22 AOUT 2018 POUR LA MISE EN PLACE DU SYTEME REGIONAL D'INFORMATION SUR L'EAU ET L'ENERGIE DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	17-09-2018

2	Reference	001/AONO/C-ANGOSSAS/CDPMP-HN/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/C.ANGOSSAS/CDPMP-HN/2018 DU 16/08/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINADÉR - EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	06-09-2018

3	Reference	002/AONO/C.ANGOSSAS/CDPMP-HN/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/C.AN60SSAS/CDPMP-HN/2018 DU 16/08/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA VILLE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DEL'EST (LOT UNIQUE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINTP - EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	06-09-2018

4	Reference	N°0012 /AONO/MINT/CMPM/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012 /AONO/MINT/CMPM/2018 POUR L'ACQUISITION DES GILETS DE PREVENTION ROUTIERE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-09-2018

5	Reference	N°026/AONO/MINTOUL/CIPM/2018 DU 28 AOÛT 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°026/AONO/MINTOUL/CIPM/2018 DU 28 AOÛT 2018 POUR LA RÉHABILITATION DU CAMPMENT BUFFLE NOIR (RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE RÉCEPTION ET DES BOUKAROUS)(DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-09-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [005/AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 27 AOUT 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 27 AOUT 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT R+1 A MVOG BETSI, DU MINISTERE DE L'ELEVAGE DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 02-10-2018

7

Reference [001/AONO/PR/MINMAP/LD/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.NLA/CDPMP- HN/2018 DU 22 AOÛT 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA VILLE DE NGOYLA.DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 11-09-2018

8

Reference [N°003/DC/MINT/CMPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINT/CMPM/2018ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR L'ENSP RELATIVE A LA FORMATION DES INGENIEURS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 18-09-2018

9

Reference [027](#) [Lire](#)

Titre/objet CELLULE NATIONALE DE COORDINATION COMMUNIQUE N°027 PORTANT REPORT DE LA DATE DE DEPOT DES OFFRES RELATIVES A LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS N°003/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/CSPM/2018 DU 1ER AOÛT 2018 POUR LA SELECTION D'UNE ENTREPRISE CHARGEE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MARE ARTIFICIELLE ET D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE DONGA MAOUNDE, DANS LA COMMUNE DE MAROUA 2EME, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

10

Reference [03/DC/CD/SMP/CU/BFM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION COMMUNAUTAIRE N° 03/DC/CD/SMP/CU/BFM PORTANTATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CU/BFM/CIPM/2018 OU 18 JUILLET 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE ALA CELLULE LOCALE DE SUIVI C2D URBAIN «CAPITALES REGIONALES » DE LA VILLE DE BAFOUSSAM.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

11

Reference [04/DC/CD/SMP/CU/BFM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION COMMUNAUTAIRE N° 04/DC/CD/SMP/CU/BFM PORTANTATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CU/BFM/CIPM/2018 DU 19JUILLET 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE SUV (BERLINE) ALA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	005/C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/J09/SAEFPORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/CDPM-NM/2018 DU 25 JUILLET 2018, POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE EBANG-NGOULMEKONG-EGOH DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

13	Reference	004/C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/J09/SAEFPORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AAONO/CDPM-NM/2018 DU 03 AOÛT 2018, DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'ACCÈS DE LA DIGUE DE KOM ; P1 : NGALLA-SALLA-SOBIA-NKOLOBOUDOU (24 KM) ; P2 : NDAMVO-AWAE-NKOLOBOUDOU-MBOKE (50 KM) EN UN (01) LOT DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

14	Reference	2 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_001_/AONO/CAFAN/CDPM-MAF/ 2018 DU 09 AOÛT 2018 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, EN TROIS (03) LOTS FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/GR-LT/SG/CRPM-LT/2018 DU 22 AOUT 2018 POUR LA MISE EN PLACE DU SYTEME
REGIONAL D'INFORMATION SUR L'EAU ET L'ENERGIE DU LITTORAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2018, le Gouverneur de la Région du Littoral, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Délégation Régionale du MINÉE Littoral, un avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence pour la mise en place d'un système régional d'information sur l'eau et l'énergie du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser sont contenues dans les termes de références joints au Dossier d'Appel d'Offres. Il s'agit de la réalisation de la mise en place d'un système régional d'information sur l'eau et l'énergie du Littoral.

Comprenant :

- l'analyse et la structuration des données du secteur de l'eau et l'énergie ; la conception du Modèle Conceptuel de données (MCD) ; la conception du Modèle Logique de données (MLD) ;
- la conception du Model Object (MOT) ;
- la conception des diagrammes de composants et diagramme de déploiement ;
- la création de la base de données ;
- le développement des interfaces graphiques ;
- le développement des fonctions et modules de traitement ;
- la reconfiguration de l'installation du réseau local de la DREE-LT ;
- l'élaboration du Manuel d'utilisation du Système d'Information ;
- la formation des utilisateurs.

3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont constituées d'un lot unique.

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Bureaux d'Etudes Techniques de droit camerounais justifiant d'une grande expérience dans les études similaires, et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le BIP, pour une provision budgétaire de **vingt millions (20 000 000) Francs CFA.**

6. Consultation du Dossier

- Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 Douala, Tél 233 42 79 37 / 233 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala ler à BONANJO, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Régional des Marchés des Approvisionnements et des Services de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 , Tél 33 42 79 37 / 33 42 79 26, Email drminmapitey@yahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous-Préfecture de Douala ler BONANJO, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA payable à la trésorerie Générale de Douala.

8. Remises des offres

Les plis doivent, sous peine de rejet, être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du Code, et 20 à 24 du RGAO. Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en Français ou en Anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour les volumes administratifs, un pour les volumes techniques, et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel qu'indiquées dans le RPAO. Le pli unique doit être fermé, scellé, et porter uniquement la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/GR-LT/SG/CRPM-LT/2018 DU 22 AOU 2018

POUR LA MISE EN PLACE DU SYTEME REGIONAL D'INFORMATION SUR L'EAU ET L'ENERGIE DU LITTORAL

≥

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution d'étude, prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois calendaires**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant forfaitaire de 400 000 (quatre cent mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres « sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence la caution de soumission délivrée par une-banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO, précisant le montant forfaitaire de **400 000 (quatre cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative Préfet, Sous-préfet, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres «sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence la caution de soumission délivrée par une-banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de .l'offre.

les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres s'effectuera en **deux (02) temps**, dont le premier pour les plis A (sous-plis administratifs et techniques) à la salle de réunions de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous-préfecture de Douala 1' à Bonanjo, le **17 SEP 2018 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Régionale de Passation des Marchés du Littoral, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés ; et le second pour les **plis B (financiers)**, à convoquer après la finalisation de l'analyse technique pour les soumissionnaires qui auront été reconnus administrativement conformes et techniquement qualifiés .

La lecture des éventuels rabais indiquée dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier-et ses droits.

Une copie complète et intégrale de chaque offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Régionale de Passation des Marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la Sous-commission d'Analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture, et une copie de l'acte de composition de ladite Sous-commission.

Tout complément ou supplément sollicité par la Commission ou la Sous-commission, dans le cadre de l'ouverture ou de l'évaluation des offres, doit être demandé et remis sous trace écrite, par le biais du Président de la Commission, avec copie dans les mêmes délais à l'Autorité contractante.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères selon les critères essentiels suivant le système de notation par points, en combinaison pondérée des critères financiers.

Critères éliminatoires

Toute Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) (01) original reproductible sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture
- absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif .
- d'une pièce Administrative ;
- L'Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière;
- La présence de fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;
- La note technique inférieure à 70% de oui
- L'absence de la déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours de 05 années et non présence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministère des Finances et des Marchés Publics.

Critères essentiels :

N°	Désignation	Nombre
1	<u>Présentation générale de l'offre</u> Qualification des Experts affectés à l'opération	05
2		
3	Références de la Société dans les missions similaires	15
4	Moyens Logistiques	15
5	Organisation et Méthodologie d'exécution	10
6	Capacité financière	10
Total		100

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres :

Le non-respect de l'un des cinq (05) derniers critères entraîne l'élimination de l'offre. Chaque critère est noté sur 20 points, soit un total de 100 points. L'obtention de 70% au moins des points y consentis. De même, le seuil de qualification technique est fixé à 70 points/100 pour la note technique totale.

Conditions d'évaluation financière :

A l'issue de l'évaluation technique, les soumissionnaires dont les offres auront été jugées administrativement et techniquement qualifiées, verront leurs offres financières ouvertes lors du deuxième temps de l'évaluation financière.

Evaluation Financière

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à vérifier la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. L'évaluation financière sera également notée sur cent (100) points. La soumission administrativement conforme et techniquement qualifiée, et financièrement conforme et reconnue la moins-disante, recevra la totalité des points, soit cent (100) points.

Les autres offres financières recevront la note NF = 100 * (Montant de l'offre la moins-disante / Montant de l'offre du soumissionnaire).

Détermination de la Note Globale

A l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, chaque Soumissionnaire qui aura été jusqu'au bout du processus recevra, sur 100 points, une Note Globale NG = 0.70 x Note Technique + 0.30 x Note Financière.

14. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire, ayant obtenu la meilleure note globale NG.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral ou du Délégation Régionale de L'Economie, de la planification et de l'Aménagement du Territoire du Littoral.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux nu 157 25 /699 37 07 48 »

DOUALA le 22 Aout 2018

Le GOUVERNEUR

IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné

COMMUNE D'ANGOSSAS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001 /AONO/C.ANGOSSAS/CDPMP-HN/2018 DU 16/08/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINADÉR - EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
30 393 03 641225 2811 225022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, Autorité Contractante, lance en procédure d'Urgence, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation De certaines pistes agricoles dans la Commune D'ANGOSSAS, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Lot 100 : Travaux préliminaires ;
- Lot 200 ; Travaux de terrassements ;
- Lot 300 : Assainissement - drainage ;

3. Cout Prévisionnel

33 000 000 F.CFA

4. Allotissement

1

MPALAMPOUAM-NGOUA :
Réhabilitation (6 KM)

Ibis
MPALAMPOUAM-NGOUA :
Construction d'une dique

2

BAGBEZE 1- Rivière NTO'OL: Poursuite
de la construction de la dique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des Travaux Publics et installas en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public du MINADER, EXERCICE 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie d'ANGOSSAS, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ANGOSSAS

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie d'ANGOSSAS, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ANGOSSAS

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ANGOSSAS, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard le 06/09/2018 à 09 heures précises.

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du (ou des) lot (s) sollicité (s), délivrée par un établissement bancaire de V ordre ou une compagnie d'Assurance agréé par le Ministère des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du (ou des) lot (s) sollicité (s), délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère des Finances. La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises seront produites en originaux, obligatoirement pour la caution de soumission et l'attestation pour soumission CNPS, ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant produit les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Délégation Départementale du MINMAP du Haut-Nyong à Abong-Mbang le 06/09/2018 à 10 HEURES précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

9-1-Critères éliminatoires

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAG d'un des éléments constitutifs de l'Offre financier défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

9-2-Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- b) Personnel d'encadrement ;
- c) Moyens matériels ;
- d) Références; »
- e) Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) du projet sur les trois (03) dernières années ;
- f) Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- g) Méthodologie, d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- h) Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 30) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de critères supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'ANGOSSAS, au numéro de téléphone : 698 007 778.

ABONG-MBANG le 16 Aout 2018

Le MAIRE

TSITSOL Louis Philippe

COMMUNE D'ANGOSSAS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/C.AN60SSAS/CDPMP-HN/2018 DU 16/08/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA VILLE D'ANGOSSAS, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DEL'EST (LOT UNIQUE).FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC-MINTP - EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
38 468 03 64 12 25 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, Autorité Contractante, lance en procédure d'Urgence, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation De certains tronçons de routes dans la ville D'ANGOSSAS, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est (Lot Unique).

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
" Lot 100 : Travaux préliminaires ;
" Lot 200 : Travaux de terrassements ;
" Lot 300 : Assainissement - drainage

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel = 27 000 000 (Vingt-sept millions) Francs CFA TTC ;

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des Travaux Publics et installées en territoire camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public du MINTP, EXERCICE 2018.

> Montant prévisionnel = 27 000 000 (Vingt-sept millions) Francs CFA TTC ;
> Imputation budgétaire ; 36 468 03 64 12 25 2811 225002

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie d'ANGOSSAS, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ANGOSSAS.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie d'ANGOSSAS, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ANGOSSAS.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'ANGOSSAS, sans aucune indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard le 06/09/2018 à 12

Heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C.ANGOSSAS/CDPMP-HN/2018 Du 16/08/2018 en
procédure

d'urgence POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA
VILLE

D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST ((Lot Unique).

"An 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délaisus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de ordre ou une compagnie d'Assurance agréé par le Ministère des Finances, soit 270 000 (Deux Cent soixante-dix mille) Francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère des Finances. La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises seront produites en originaux, obligatoirement pour la caution de soumission et l'attestation pour soumission CNPS, ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant produit les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Délégation Départementale du MINMAP du Haut-Nyong à Abong-Mbahg le 06/09/2018 à 13 HEURES précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

9-1-Critères éliminatoires

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

N.B \ Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

9-2-Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- b) Personne! d'encadrement ;
- c) Moyens matériels ;
- d) Références;
- e) Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;
- f) Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
- g) Méthodoiogle d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- h) Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 30) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de critères supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée ia moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de ia date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie d'ANGOSSAS, au numéro de téléphone : 698 007 778.

ABONG-MBANG le 16 Aout 2018

Le MAIRE

TSITSOL Louis Philippe

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012 /AONO/MINT/CMPM/2018 POUR L'ACQUISITION DES GILETS DE PREVENTION ROUTIERE.

FINANCEMENT

FONDS ROUTIER (FR) , BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS ROUTIER, BF-MINT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement des équipements de surveillance routière, Le Ministre des Transports lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des gilets de Prévention Routière.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent l'acquisition de trois mille (3 000) gilets de prévention routière au Ministère des Transports.

Ces gilets présenteront les caractéristiques ci-après :

- ils seront des tissus de haute qualité, doux au toucher, en matière synthétique (polyester) rétro-réfléctorisante de première classe de couleur orange claire portant deux (02) bandes argentées réfléchissantes d'une largeur de 5 cm au niveau de la taille ;
- ils seront résistant à l'épreuve du vent, aux déchirures et lavable à la machine ;
- ils seront sans manches et porteront à la poitrine le logo de la prévention et de la sécurité routières à droite et le logo de la décennie de la sécurité à gauche ;
- les mentions « PREVENTION ROUTIERE » et « ROAD SAFETY » figureront entre les deux bandes respectivement sur la partie avant et sur la partie arrière (dos);
- ces mentions seront en caractères d'imprimerie d'une largeur d'un (01) cm, d'une hauteur de sept (07) cm chacun et de couleur blanche ;
- les tailles et les quantités des gilets seront les suivantes :

Classe	L	XL	XXL
Quantité	600	1300	1100

NB. Le Soumissionnaire devra joindre, sous peine de rejet immédiat de son offre, l'échantillon du gilet proposé.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les opérateurs économiques de droit camerounais justifiant des compétences avérées dans les domaines de la fourniture des équipements similaires.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par :
- Fonds Routier, Exercice : 2018, pour la partie hors taxes ;
- le BF-MINT, exercice 2018, pour la partie taxes (TVA).

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Transports, Service des Marchés (porte C 120), Tél. 22 23 31 73, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, au service des Marchés (porte C 120) du Ministère des Transports, dès publication du présent Avis, et sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de 55 000 (cinquante cinq mille) Francs CFA.

7. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai maximum de trente (30) jours à compter de la date de publication du présent Avis d'Appel d'Offres pour déposer leurs offres.

Chaque offre paraphée, rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (1) original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront déposées contre récépissé au service des Marchés (porte C 120) du Ministère des Transports, au plus tard le ...**27/09/ 2018 à 13 heures** et devront porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012 /AONO/MINT/CMPM/2018 POUR L'ACQUISITION DES GILETS DE PREVENTION ROUTIERE.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer les fournitures.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un million trois cent onze mille (1 311 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou délivrée par une société d'Assurance dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres .

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant d'un million trois cent onze mille (1 311 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou délivrée par une société d'Assurance dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des Offres .

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative .

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou délivrée par une société d'Assurance donc la liste figure à la pièce 12 du DAO ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres , entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera à la salle de conférence en un temps le **27/09/2018, à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère des Transports, siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

12. Critères d'évaluation

*. Principaux critères éliminatoires

Les Offres ne satisfaisant pas aux critères ci- après seront automatiquement éliminées :

1. absence ou non conformité d'une pièce au-delà du moratoire de 48 h Conformité du dossier administratif ;
2. Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administrative ;
3. Obtention d'au moins 80% de critères essentiel;
4. Engagement sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché public ;
5. Absence de l'échantillon du gilet.

***. Principaux critères essentiels**

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

N°	Critères	Notation
1	Présentation de l'offre	oui/non
2	Caractéristiques des gilets proposés	oui/non
3	Expériences et références du prestataire	oui/non
4	Capacité financière d'au moins 50 millions	oui/non
5	Délai de livraison	oui/non

Les Offres n'ayant pas obtenu au moins 80% des critères essentiels, seront purement et simplement éliminées.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Transports Routiers du Ministère des Transports, Tél 22 23 22 36 ; 22 23 02 51 (portes 23 et 34).

YAOUNDE le 14 Aout 2018

Le *MINISTRE*

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE
D'URGENCE N°026/AONO/MINTOUL/CIPM/2018 DU 28 AOÛT 2018 POUR LA RÉHABILITATION DU
CAMPEMENT BUFFLE NOIR (RÉHABILITATION DU BÂTIMENT DE RÉCEPTION ET DES
BOUKAROUS)(DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTOUL
IMPUTATION
52 23 317 02 330003 2225

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la réhabilitation du campement Buffle Noir (réhabilitation du bâtiment de réception et des boukarous) sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes :

- Travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation de chantier et autres);
- Réhabilitation des guérites et VRD ;
- Plomberie – Sanitaire ;
- Revêtement ;
- Climatisation ;
- Electricité ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) **vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2018, Imputation 52 23 317 02 330003 2225.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sis à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, sur présentation de l'original d'une quittance de quarante-cinq mille (45 000) francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique des offres gravée sur CD-ROM doit également être transmise. Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage au plus tard **le 21 septembre 2018 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

*DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°026/AONO/MINTOUL/CIPM/2018 DU 28 AOÛT 2018*

*pour la réhabilitation du campement Buffle Noir (réhabilitation du bâtiment de réception et des boukarous).
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le **21 septembre 2018 à 12 heures**, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1er étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

*. Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Pièce non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, falsifiée ou scannée (la CIPM se réserve le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- Fausse déclaration ;
- Non-respect du profil du Conducteur des Travaux (avoir « NON » à l'évaluation du Conducteur des Travaux) ;
- Note technique inférieure à 70% de « oui » ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence d'un sous-détail des prix.

*. Critères essentiels de qualification :

- Situation financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Qualification et expérience du Personnel Clé ;
- Méthodologie et planning ;
- Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
- Rapport de visite du site assorti des photos ;
- Présentation générale de l'offre ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Aout 2018

Le MINISTRE

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPIA/CMPM/2018 DU 27 AOUT 2018, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT R+1 A MVOG BETSI, DU MINISTERE DE L'ELEVAGE DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 31 409 0502 20 340010 2230

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de l'amélioration du cadre de travail des services centraux, le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales lance, sur financement du Budget d'Investissement Public, exercice 2018, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de réfection de la toiture du bâtiment R+1 à MVOG BETSI, Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier ;
- Travaux sur la charpente dudit bâtiment, réglage de la pente ;
- Remise en état de certains plafonds dans les bureaux endommagés ;
- Retouche des peintures dans lesdits bureaux.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quinze millions (15 000 000) F CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine des bâtiments et travaux Publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPIA, Exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire : **52 31 409 0502 20 340010 2230.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé Téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé Téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA**, payable au Trésor Public.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être parvenue au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé
Téléphone : 222 22 45 41, courriel : servicemarchesminepia@outlook.com, au plus tard **le 02 OCTOBRE 2018 à 13 heures** et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00005/AONO/MINEPIA/CMPM/2017 DU 27 AOUT 2018, EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE LA TOITURE DU BATIMENT R+1 A
MVOG BETSI, MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES (MINEPIA)
(A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)*

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux de réfection est de **Trois (03) mois** à partir de la notification de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un Etablissement financier agréé par le Ministère chargé des finances d'un montant de **trois cent mille (300 000) F CFA**.

Cette caution sera valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps, **le 02 OCTOBRE 2018 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINEPIA dans la salle de conférence du service des marchés publics sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;
- Fausse(s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- Délai d'exécution supérieur au délai prescrit ;
- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Non-respect des modèles des pièces ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence de l'attestation de visite du site signé sur l'honneur ;
- Non satisfaction d'au moins 75% des critères essentiels.

2- Les principaux critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

a) Chiffre d'affaire moyen supérieur ou égal à huit millions (8 000 000) de FCFA des trois dernières années ;

b) Attestation de surface financière supérieure ou égale à cinq (05) millions de F CFA ;

c) Références générales de l'entreprise et dans le domaine justifiées

Le soumissionnaire produira la preuve d'avoir déjà exécuté au moins deux marchés similaires sur cinq ans, avec le montant desdits marchés, les coordonnées des responsables du projet ou du Maître d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres commande première et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception certifiant la bonne exécution des marchés) ;

d) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels justifiés ;

e) Expérience du personnel d'encadrement : au moins 3 ans dans le domaine ;

pour chacun (CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée Attestation de présentation de l'original du diplôme). Conducteur des travaux (Ingénieur de Génie Civil/Génie Rural) et du chef de chantier (Technicien Supérieur GC/GR), techniciens : BAC F3, BT en plomberie sanitaire ;

f) Personnel Administratif : Le Diplôme BEPC 2 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée Attestation de présentation de l'original du diplôme ;

g) Matériel : Pick-up de liaison en propriété ou en location et le petit matériel de chantier, une bétonnière de 01 m3 ;

h) Méthodologie et organisation du chantier (suivi des travaux, cohérent du chronogramme, compréhension du projet, cohérence des sous détails des prix, absence d'un sous détail de prix essentiel) ;

i) Présentation de l'offre ;

j) Visite du site signée sur l'honneur ;

k) Respect des délais prescrits par le maître d'ouvrage.

Les offres n'ayant pas satisfait à au moins 75% de Oui de ces critères lors de l'analyse technique, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront pas accéder à l'analyse financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPIA.

YAOUNDE le 27 Aout 2018

Le **MINISTRE**

DR TAIGA

COMMUNE DE NGOYLA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AAONO/C.NLA/CDPMP- HN/2018 DU 22 AOÛT 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA VILLE DE NGOYLA.DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
36 468 03 6412 34 2811 225002

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2018, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOYLA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certains tronçons de routes dans la ville de Ngoyia, Département du Haut -Nyong, Région de l'Est {lot unique).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes :
Série 000 : Installation de chantier

Série40G-HFerFassemefH-'-ehaossêe

Série 200 : Assainissement-Drainage

3. Cout Prévisionnel

Montant ; 27 000 000 FCFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à ce! Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux publics et installées en territoire camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à ia Commune de Ngoyia, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA à la Recette Municipale de Ngoyia.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Ngoyia, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA à la Recette Municipale de Ngoyia.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, à la Commune de Ngoyia, Secrétariat Général ou à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut-Nyong logée à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Haut-Nyong à Abong-Mbang au plus tard le 11 septembre 2018 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT OO1/AAONO/C.NLA/CDPWIP- HN/2018
DU 22 /OS/ 2018 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE
CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES DANS LA VILLE DE NGOYLA,
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST
(Lot unique)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois pour tout le lot, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1 % du montant prévisionnel du lot sollicité, soit 270 000 (Deux cent soixante-dix mille) Francs CFA,

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises. une caution de soumission d'un montant prévisionnel par lot. délivrée par un établissement bancaire premier ordre agréé par le Ministère des Finances. La caution devra rester valable Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Salle de conférences de la Délégation Départementales des Marchés Publics du Haut Nyong le 11 septembre 2018 à 12 heures précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Haut Nyong, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative essentielle falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives essentielles après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification,
- 3) Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 20%

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au model du DAG ci'un des éléments constitutifs de l'offre financière défini à l'article 14.3 du RPAO

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères essentiels ;

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- 1) Déclaration sur l'honneur de visite du site, signée par le soumissionnaire ;
- 2) Personnel d'encadrement ;
- 3) Moyens matériels ;
- 4) Références ;
- 5) Chiffres d'affaire justifié d'au moins 80% du montant provisionnel du projet sur les trois dernières années ;
- 6) Attestation de solvabilité financière d'au moins 80% du montant provisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ;
- 7) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
- 8) Compréhension du sujet (Sous détails des prix unitaires).

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieure ou égal à 70% (soit 21 oui sur 30) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura réuni au moins 70 % de critères de qualification ;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CGTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Ngoyia, aux numéros de téléphones : 696 93 88 75 /696 95 01 10.

BERTOUA le 22 Aout 2018

Le MAIRE

NJAMBE Lily

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINT/CMPM/2018 ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR L'ENSP RELATIVE A LA FORMATION DES INGENIEURS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS
IMPUTATION
N°52 46 604 03 330004 2276

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail du personnel de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP), le Ministre des Transports lance une demande de cotation pour l'acquisition du matériel informatique relative à la formation des ingénieurs de ladite école.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente demande de cotation comprennent l'acquisition du matériel informatique:

- Serveur HPE Proliant ml 350 Gen ES-2620V4/16GO/2*300GO
- Ordinateur HP 400 G3 MT I7-6500/4GO/2TO/FREE DOS+TFT
- Labtop HP ICOR 7[8 GO/1TO]
- Surge Arrest 5 prises APC 230V PM5-FR [APC-PM5-FR]
- Onduleur NITRAM OLS 10000E
- Câble RJ45 FTP CAT 6 DIGITUS touret de 100m
- Connecteur RJ45 CAT6 blindé avec peigne et manchon noir
- Pince à sertir multi modular métallique DIGITUS
- Switch D-LINT DGS-1024D 24 ports 10/100/1000
- Antivirus KASPERSKY 1PC 1 AN de protection du réseau /12 postes
- Gaz dépoussiérant toutes positions 650 ML
- Enrouleur de câble électrique chantier L.15 m
- Rallonge électrique de chantier avec 1 prise de 16 A, L.10m
- Licence windows 2016 server
- Licence windows 10 french
- Microsoft office 2016 édition professionnelle en francais
- Microsoft office 2016 edition home and small business

3. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

4. Financement

L'acquisition des prestations, objet de la présente demande de cotation, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Transports, exercice 2018, ligne budgétaire N°52 46 604 03 330004 2276 d'un montant de 25 000 000 FCFA.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier de cotation peut être consulté au Ministère des Transports, Service des Marchés, Tel. (237) 22 23 31 73, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère des Transports (Service des Marchés), Tel. (237) 22 23 31 73, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA payable au Trésor Public.

7. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires, un délai de vingt et un (21) jours à compter de la date de publication de la présente demande de cotation, pour déposer leurs offres.

Les offres paraphées, rédigées en français ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, seront déposées au Service des Marchés du Ministère des Transports porte C120, Tel. (237) 22 23 31 73, au plus tard le **18/09/2018 à 13 heures** et devront porter la mention :

*« DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINT/CMPM/2018
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR L'ENSP RELATIVE A LA FORMATION DES
INGENIEURS
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à soixante jours (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de fournir le matériel.

9. Cautionnement Provisoire

Les pièces administratives devront obligatoirement être datées de trois (03) mois au plus à la date de dépôt des offres et être accompagnées d'une caution de soumission établie par une banque de 1er Ordre agréée par le Ministre des Finances du Cameroun et d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres et d'un montant égale à cinq cent mille (500 000) Francs CFA.

L'absence ou le non-respect du modèle de caution de soumission entraîne le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps dans la salle de conférence le **18/09/ 2018 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, siégeant en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

11. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables et à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, porte C120, Tél 22 23 31 73.

YAOUNDE le 14 Aout 2018

Le MINISTRE

NGALLE BIBEHE Jean Ernest Massena

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**CELLULE NATIONALE DE COORDINATION COMMUNIQUE N°027 PORTANT REPORT DE LA DATE DE
DEPOT DES OFFRES RELATIVES A LA LETTRE DE DEMANDE DE COTATIONS
N°003/MINEPAT/SG/PNDP/CNC/CSPM/2018 DU 1ER AOÛT 2018 POUR LA SELECTION D'UNE
ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MARE
ARTIFICIELLE ET D'UN FORAGE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA LOCALITE DE DONGA MAOUNDE,
DANS LA COMMUNE DE MAROUA 2EME, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) communique :
Les dispositions de la Lettre de Demande de Cotations N°003/ MINEPAT/ SG/ PNDP/ CNC/ CSPM/2018 du 1er Août 2018 pour la sélection d'une entreprise chargée de l'exécution des travaux de construction d'une mare artificielle et d'un forage à énergie solaire dans la localité de Donga Maounde, dans la commune de MAROUA 2ème, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord, sont modifiées ainsi qu'il suit :

Point 7 de la lettre : Remise des offres

Au lieu de :

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tél: +237 222 21 36 64, en sept (07) exemplaires (un original et 6 copies) marqués comme tels, à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 août 2018 à 12 heures précises (heure locale et contenant la mention : « Demande de Cotations n°003/ MINEPAT/ SG/ PNDP/ CNC/ CSPM/ 2018 du 1er août 2018 pour la sélection d'une entreprise chargée de l'exécution des travaux de construction d'une mare artificielle et d'un forage à énergie solaire dans la localité de Donga Maounde, dans la commune de MAROUA 2ème, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord». A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».

Lire :

Les offres resteront valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées à la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tél: +237 222 21 36 64, en sept (07) exemplaires (un original et 6 copies) marqués comme tels, à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 07 septembre 2018 à 12 heures précises (heure locale et contenant la mention : « Demande de Cotations n°003/ MINEPAT/ SG/ PNDP/ CNC/ CSPM/ 2018 du 1er août 2018 pour la sélection d'une entreprise chargée de l'exécution des travaux de construction d'une mare artificielle et d'un forage à énergie solaire dans la localité de Donga Maounde, dans la commune de MAROUA 2ème, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord». A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».**

Point 8 de la lettre : Ouverture des offres

Au lieu de :

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PNDP, dans la salle de réunion de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tél: +237 222 21 36 64, le 31 août 2018 à 13 heures précises.

Lire :

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PNDP, dans la salle de réunion de la Cellule Nationale de Coordination du PNDP, au lieu-dit pont-dragages, après la résidence de l'ambassadeur de Côte d'Ivoire, non loin des bureaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), BP: 660 Yaoundé – Cameroun, Tél: +237 222 21 36 64, **le 07 septembre 2018 à 13 heures précises.**

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 24 Aout 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

DECISION COMMUNAUTAIRE N° 03/DC/CD/SMP/CU/BFM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/CU/BFM/CIPM/2018 OU 18 JUILLET 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE ALA CELLULE LOCALE DE SUIVI C2D URBAIN «CAPITALES REGIONALES » DE LA VILLE DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM, ETOILE DU GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR :

Vu la loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 portant fixant les règles applicable au communes ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des marchés publics.

Vu le décret N°2008/022 du 17 Janvier 2008 portant création de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;

Vu le décret N°2009/064 Février 2009 portant nomination de Monsieur NZETE Emmanuel en qualité de Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Bafoussam ;

Vu la décision N°0149/D/MINMAP/CAB du 06 Août 2013 constatant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la décision N°00000515/D/MINMAP/SG/DAJ du 27 Juin 2018 portant désignation d'un président par Intérim à la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;

Vu la demande de cotisation N°02/DC/CU/BFM/CIPM/2018 du 19 Juillet 2018 pour la fourniture d'un véhicule SUV (BERLINE) à la Communauté Urbaine de Bafoussam ;



Vu le procès-verbal de dépouillement des offres en date du 10 Août 2018 et la proposition d'attribution au profit de l'Entreprise CAMI SA par lettre N°05/L/CIPM/CU/BFM du même jour de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;

Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : La lettre Commande objet de la Demande de consultation N°02/DC/CU/BFM/BF/16/2018 du 23 Juin 2018 pour la fourniture d'un véhicule pick-up double cabine a la cellule locale de suivi C2D urbain « capitales Régionales » de la ville de Bafoussam est attribuée pour le compte de la date de notification de la présente, à l'entreprise CAMI SA, BP 1217 Douala, TEL : 233 50 64 00/233 39 76 55, pour un montant TTC de 28.620 000 F.CFA et avec un délai de livraison de 01 (un) mois.

NZETE EMMANUEL

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

DECISION COMMUNAUTAIRE N° 04/DC/CD/SMP/CU/BFM PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/CU/BFM/CIPM/2018 DU 19 JUILLET 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE SUV (BERLINE) A LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DU GOUVERNEMENT AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE BAFOUSSAM, ETOILE DU GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR :

Vu la loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 portant fixation des règles applicables aux communes ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des marchés publics.

Vu le décret N°2008/022 du 17 Janvier 2008 portant création de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;

Vu le décret N°2009/064 Février 2009 portant nomination de Monsieur NZETE Emmanuel en qualité de Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté urbaine de Bafoussam ;

Vu la décision N°0149/D/MINMAP/CAB du 06 Août 2013 constatant la composition des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la décision N°00000515/D/MINMAP/SG/DAJ du 27 Juin 2018 portant désignation d'un président par Intérim à la Commission Interne de passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;

Vu la demande de cotisation N°02/DC/CU/BFM/CIPM/2018 du 19 Juillet 2018 pour la fourniture d'un véhicule SUV (BERLINE) à la Communauté Urbaine de Bafoussam ;

Vu le procès-verbal de dépouillement des offres en date du 10 Août 2018 et la proposition d'attribution au profit de l'Entreprise CAMI SA par lettre N°05/L/CIPM/CU/BFM du même jour de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;

Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : La lettre Commande objet de la Demande de consultation N°02/DC/CU/BFM/CIPM/2018 du 19 Juillet 2018 pour la fourniture d'un véhicule SUV (BERLINE) à la Communauté Urbaine de Bafoussam est attribuée pour le compte de la date de notification de la présente, à l'entreprise CAMI SA, BP : 1217 Douala, TEL : 233 50 64 00 233 59 76 55, pour un montant TTC de 28.000 000 F.CFA et avec un délai de livraison de 01 (un) mois.

BAFOUSSAM le 29 Aout 2018
Le **DELEGUE DU GOUVERNEMENT**

NZETE EMMANUEL

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNIQUE N°005/C/J09/SAEFPORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/CDPM-NM/2018 DU 25 JUILLET 2018, POUR L'ELECTRIFICATION DE L'AXE EBANG-NGOULMEKONG-EGOH DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONOLINGA DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU. EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>14.1.1 Pièces Administratives</p> <ul style="list-style-type: none">- Dossier incomplet ou pièce non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;- Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux). <p>14.1.2 Offre technique</p> <ul style="list-style-type: none">a) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP ;b) Fausse déclaration, document falsifié ;c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ; <p>14.1.3 : Offre financière</p> <ul style="list-style-type: none">a) Offre financière incomplète ;b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;c) Absence d'un sous-détail de prix. <p>13.2 Critères essentiels</p> <p>L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 14 critères essentiels ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 03 critères ;b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 08 critères ;c) La méthodologie d'exécution sur 02 critères ;d) La référence de l'entreprise sur 01 critère.

1 Critères d'évaluation

Lire plutôt

CRITERES ELIMINATOIRES

14.1.1 Pièces Administratives

- Dossier incomplet ou pièce non conforme, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

- Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

14.1.2 Offre technique

a) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP ;

b) Fausse déclaration, document falsifié ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ;

14.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'un sous-détail de prix.

B. CRITERES D'ESSENTIELS

DESIGNATION

Attestation de solvabilité d'un montant au moins égal à 30.000.000 Francs CFA délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ; cette attestation de solvabilité peut être justifiée par le chiffre d'affaire (marchés réalisés) au cours des trois dernières années ou par une attestation d'un établissement bancaire de premier ordre

Déclaration de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années

Planning des travaux expliqué (oui ou non) ;

Méthodologie détaillée de mise en œuvre des travaux (oui/non) ;

La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (oui ou non)

CONDUCTEUR DES TRAVAUX

Le Diplôme Technicien supérieur de génie électrique ou électromécanique ou équivalent, 3 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée Attestation de présentation de l'original du diplôme (oui ou non),

CHEF CHANTIER

Le Diplôme de Technicien en génie électrique, 2 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée Attestation de présentation de l'original du diplôme (oui ou non),

PERSONNE ADMINISTRATIF

Au moins un diplôme BEPC, 2 ans au moins d'expérience, CV signé, daté et N° de téléphone ; Copie du Diplôme légalisée Attestation de présentation de l'original du diplôme (oui ou non),

MATERIEL ET MATERIAUX

Facture du petit matériel de chantier (oui ou non).

Un véhicule de liaison ou présentation d'une convention de location justifiée (oui ou non).

Un camion grue ou présentation d'une convention de location justifiée (oui ou non)

Un appareil topographique ou présentation d'une convention de location justifiée (oui ou non).

Prise en compte des mesures de sécurité et de la protection de l'Environnement (oui ou non).

REFERENCE TECHNIQUES

Exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à 10 MILLIONS de FCFA TTC joindre PV de réception des travaux (oui ou non)

TOTAL

NB : le lieu de dépôt des Offres est bel et bien : **Préfecture d'Akonolinga** (Service des Affaires Economiques et Financières).

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**), informe également à tous les candidats intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus référencés, que la date et l'heure de dépôt et d'ouverture des offres, initialement prévues le 27 aout, sont reportées au **03 septembre 2018**.

Le reste sans changement.

AKONOLINGA le 29 Aout 2018

Le PREFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

COMMUNIQUE N°004/C/J09/SAEFPORTANT ADDITIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AAONO/CDPM-NM/2018 DU 03 AOÛT 2018, DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'ACCÈS DE LA DIGUE DE KOM ; P1 : NGALLA-SALLA-SOBIA-NKOLOBOUDOU (24 KM) ; P2 : NDAMVO-AWAE-NKOLOBOUDOU-MBOKE (50 KM) EN UN (01) LOT DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOBDOMBO,DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères d'évaluation des offres

Les critères éliminatoires sont :

- i.dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics) ;
- ii.fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CDPM-NM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii.non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;
- iv.non satisfaction d'au moins 90 % des critères essentiels ;
- v.omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi.offre financière incomplète ;
- vii.absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à la moitié de l'enveloppe prévisionnelle.
- viii.Entreprise ayant abandonnée ou exécuté hors délai un ou plusieurs marchés dans les trois (03) dernières années.

Critères essentiels

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i. expérience du personnel d'encadrement ;
- ii. références de l'entreprise ;
- iii. disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv. délai d'exécution.

Le non-respect de 90% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

Lire plutôt

Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (**la CRPM-CE II et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- non inscription à l'ONIGC du Conducteur des Travaux ;
- non satisfaction d'au moins **90 %** des critères essentiels ;
- omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- offre financière incomplète ;
- absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à la moitié de l'enveloppe prévisionnelle ;
- **Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délais un ou plusieurs marchés dans les trois dernières années.**

NB : En ce qui concerne les dates de dépôt et d'ouverture des offres, elles sont prévues le **03 septembre 2018** comme cela est mentionné dans le (AAO) dans le DAO N°007.Pour ce qui est de la publication de l'Avis d'Appel d'Offres **N°007**, il y a eu une mauvaise information dans la communication de la date effective.

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**), informe tous les candidats intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus référencés, de bien vouloir se rapprocher des Services de la Préfecture d'Akonolinga pour le retrait du modèle du marché y afférent.

AKONOLINGA le 29 Aout 2018

Le PREFET

BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger

COMMUNE D'AFANLOUM

ADDITIF N°2 APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_001_/AONO/CAFAN/CDPM-MAF/ 2018 DU 09 AOÛT 2018 POUR TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES EN TERRE DE L'ARRONDISSEMENT D'AFANLOUM DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE, EN TROIS (03) LOTS
FINANCEMENT : BUDGET MINTP – EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none">i) dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous 24 heures) ;ii) fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;iii) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations)iv) non satisfaction d'au moins 80 % des critères essentiels ;v) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;vi) absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à la moitié de l'enveloppe prévisionnelle du lot sollicité. <p>Critères essentiels :</p> <p>Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :</p> <ul style="list-style-type: none">i) expérience du personnel d'encadrement ;ii) références de l'entreprise ;iii) disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;iv) délai d'exécution. <p>Le non-respect de 80% des critères essentiels entraînera l'élimination de l'offre.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>13. Critères d'évaluation des offres</p> <p>13.a. Les critères éliminatoires sont :</p> <ul style="list-style-type: none">i) dossier administratif incomplet ou non conforme (Sous 48 heures)Vii) Absence de la caution de soumission

AFANLOUM le 28 Aout 2018

Le MAIRE

EBELLA MARIE EPSE NOAH

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com